



## Signature d'un protocole d'accord dans le domaine de la dermo-cosmétique

Paris, le 2 juin 2015

**INNOVEOX (Alternext, FR0011066885 – ALIOX), fournisseur de solutions pour le traitement définitif et la valorisation des déchets industriels spéciaux, annonce la signature d'un protocole d'accord avec l'un des principaux groupes français en dermo-cosmétique.**

Ce protocole d'accord prévoit l'installation d'une unité de traitement en France pour le traitement de déchets des univers pharmaceutiques et dermatologiques. Les parties se sont d'ores et déjà entendues sur les termes principaux du contrat et finalisent actuellement la capacité définitive de la machine qui sera déployée. Le contrat final devrait être signé mi-juin et donnera lieu à une communication plus détaillée.

« La primeur de l'annonce définitive du contrat sera laissée à cette belle entreprise, qui exporte dans de nombreux pays, et dont l'image est très attachée à l'environnement, la RSE et l'économie circulaire. » indique Jean-Christophe Lépine, Président d'Innoveox.

De nombreux groupes dans les domaines pharmaceutiques et cosmétiques souhaitent s'équiper des technologies de dernière génération, afin de réduire véritablement leur impact environnemental. Un des avantages de la technologie Innoveox est de pouvoir traiter définitivement et sans pollution les effluents, et de récupérer, propre, 100% de l'eau contenue dans la matière résiduelle.

Cette première unité sera totalement adaptée aux besoins et aux spécificités de ces produits. Ce sont ainsi de nouveaux standards environnementaux qui doivent s'imposer progressivement au monde de la pharmacie et de la cosmétique.

### A propos d'Innoveox

*Innoveox propose une solution technologique clé en main aux industriels pour le traitement et la valorisation des déchets spéciaux en utilisant le procédé de l'Oxydation HydroThermale en milieu Supercritique (OHTS) à énergie positive. Innoveox est propriétaire au niveau mondial de cette technologie développée par le CNRS, actionnaire de la société. En 2012, Innoveox a signé un partenariat structurant avec Air Liquide à la fois technologique et commercial. Son unité industrielle (capacité de traitement de 1000 tonnes/an) est en fonctionnement sur le site*



d'Arthez de Bearn. Innoveox a signé deux contrats de traitement sur l'île de la Réunion et en Nouvelle Calédonie d'une durée de 5 ans, et a signé un contrat de représentation exclusive en Chine. La société est cotée sur Alternext.



## Contacts

INNOVEOX	ACTUS finance & communication	
Jean-Christophe Lépine Président Tel. +33 1 40 06 07 06	Anne-Pauline Petureauux Relations Investisseurs Tel. +33 1 53 67 36 72 Email : <a href="mailto:apetureauux@actus.fr">apetureauux@actus.fr</a>	Jean-Michel Marmillon Relations presse Tel. +33 1 53 67 36 73 Email : <a href="mailto:jmmarmillon@actus.fr">jmmarmillon@actus.fr</a>